**Présentation des fiches « Points d’étapes stagiaire – enseignant référent»**

**(fiche D ou E)**

**Objectifs des fiches au regard de la nouvelle réglementation :**

Chaque étudiant doit se voir attribuer un enseignant référent au sein de l’équipe enseignante. Le rôle de celui-ci consistera à encadrer l’étudiant, organiser son suivi pédagogique en lien avec l’entreprise d’accueil, **et faire des points d’étapes réguliers** avec lui. Il accompagne notamment l’étudiant dans la rédaction de son rapport/ mémoire de stage. Chaque enseignant référent ne peut encadrer qu’un nombre limité d’étudiants (pas plus de 16 étudiants, toutes formations confondues).

Ces fiches poursuivent deux objectifs distincts :

* En premier lieu, l’enseignant qui encadre l’étudiant s’assure que le stage se déroule correctement (il est particulièrement attentif dans le cas où la **« Grille d’évaluation à mi-parcours tuteur entreprise »** a semblé révéler quelques problèmes).
* En outre, **ces points d’étapes** concernent le suivi pédagogique de l’étudiant dans le cadre du travail (rapport, mémoire ou autre) à produire à l’issue du stage. Dans cette optique, deux modèles de fiches ont été créés en fonction du type de travail demandé aux étudiants (soit rapport, soit mémoire).

**Mode d’emploi des fiches :**

Chacun des deux modèles de fiche comportent trois parties.

* Une première, à remplir par l’étudiant est relative au ressenti de ce dernier sur le déroulement de son stage. Elle est composée de questions pratiques sur les conditions de travail, les missions confiées à l’étudiant et les difficultés éventuellement rencontrées
* Une seconde également à remplir par l’étudiant qui se focalise sur le travail à accomplir dans le cadre de l’évaluation finale du stage (présentation de l’entreprise d’accueil, choix du sujet du mémoire, etc.)
* La troisième partie pour ces deux fiches est réservée à l’enseignant référent. Celui-ci y résume à la fois les informations qu’il a pu réunir sur le déroulement du stage après ses échanges avec le tuteur entreprise (les G**rilles d’évaluation à mi-parcours tuteur entreprise**) et l’étudiant. Il y insère également un court résumé des préconisations pédagogiques faites à l’étudiant en vue de la réalisation du travail final (validation du sujet, de la problématique, avancement du rapport, mémoire ou autre).

D’un point de vue pratique, l’étudiant remplit les deux premières parties puis transmet la fiche à son enseignant référent. Après échange avec l’étudiant, l’enseignant référent remplit la troisième partie de la fiche. Ces deux fiches peuvent être remplies autant de fois que des points d’étapes paraissent nécessaires en fonction de la longueur du stage et du type de travail demandé à l’étudiant. Ces fiches peuvent également servir d’alertes pour détecter des difficultés sérieuses dans le déroulement du stage (par exemple, si les missions confiées n’ont aucun rapport avec ce qui avait été annoncé, si les conditions de travail offertes à l’étudiant sont mauvaises, etc.). Dans ce cas, l’enseignant référent se met en relation avec le tuteur entreprise et l’étudiant tout en informant le responsable des stages de la situation.